

ÉDITORIAL

Par
**MARIE-AUDE
MURAIL**

Résiste!

Quand j'étais adolescente, mon père a sorti un roman de sa bibliothèque pour que je le lise. C'était *la Canne de Monsieur de Balzac* par Delphine de Girardin publié en 1836, en voici les premiers mots: «Il y avait dans ce roman...

— Mais ce n'est pas un roman.
— Dans cet ouvrage...
— Mais ce n'est pas un ouvrage.
— Dans ce livre...
— C'est encore moins un livre.
— Dans ces pages enfin... il y avait un chapitre assez piquant intitulé: LE CONSEIL DES MINISTRES.
On a dit à l'auteur: — Prenez garde, on fera des applications, on reconnaîtra des personnages; ne publiez pas ce chapitre.
Et l'auteur docile a retranché le chapitre.
Il y en avait un autre intitulé: UN RÊVE D'AMOUR. C'était une scène d'amour assez tendre, comme doit l'être une scène de passion dans un roman.
On a dit à l'auteur: — Il n'est pas convenable pour vous de publier un livre où la passion joue un si grand rôle; ce chapitre n'est pas nécessaire, supprimez-le.
Et l'auteur timide a retranché ce second chapitre.
Il y avait encore dans ces pages deux pièces de vers. L'une était une satire. L'autre une élégie.
On a trouvé la satire trop mordante.
On a trouvé l'élégie trop triste, trop intime.
L'auteur les a sacrifiées... mais il est resté avec cette conviction: qu'une femme qui vit dans le monde ne doit pas écrire, puisqu'on ne lui permet de publier un livre qu'autant qu'il est parfaitement insignifiant.»
Alors, merci Jessie, Marie, Marianne, Thibault, Victor pour vos éclairages sur la censure, l'autocensure et sur ces lieux de résistance que sont nos librairies. Continuons la lutte pour que notre littérature jeunesse ne soit jamais insignifiante. ♦

Censure et littérature jeunesse

Good coupes bad coupes

Par
JESSIE MAGANA
Dessin
AUDREY POUSSIER

Juillet 2023, c'est le choc dans le monde de la littérature jeunesse: le roman *Bien trop petit* est interdit de vente aux mineur-es, jugé «pornographique». Ce livre de Manu Causse, paru en 2022 aux éditions Thierry Magnier, est destiné aux ados. Il est donc soumis à la loi de 1949, stipulant que les publications pour la jeunesse ne doivent pas «présenter un danger» pour elle. Ensemble, autrices, maisons d'édition, bibliothécaires, libraires, enseignant-es font bloc contre la censure, pour la liberté de création et d'expression. La commission de surveillance et de contrôle des publications pour la jeunesse apparaissait jusqu'alors comme un garde-fou. La mention «loi de 1949» permettait une autorégulation du secteur, composé de professionnels responsables. C'était un bon moyen de riposter aux réactionnaires qui s'insurgeaient contre une paire de fesses dans un album ou des personnages transgenres dans un roman ado. Cet outil s'est retourné contre les autrices et les maisons d'édition. Au-delà de la censure proprement dite, cet événement pousse à s'interroger. Quelles injonctions pèsent sur la création? La littérature ado doit-elle «protéger» les jeunes, «transmettre des valeurs», «permettre aux jeunes de s'émanciper», «ouvrir leur esprit critique»? «Faire de la prévention quand on ne trouve pas les mots», comme le dit Anne Fambon, professeure-documentaliste en collège à Plaine-Fougères (Ille-et-Vilaine)? Et surtout, comment, quand on écrit, «compose-t-on avec» ces injonctions proférées par les adultes, les prescriptrices et prescripteurs qui achètent les livres, les proposent en classe, les éditent, les promeuvent, les conseillent?

«FORTERESSES»

L'interdiction de vente aux mineur-es masque la censure insidieuse, à l'œuvre, partout, dans les établissements scolaires. Excès de prudence? Peur des réactions des

parents? Dans un contexte où les enseignant-es risquent leur vie, comment leur en vouloir? «L'école n'est plus un sanctuaire mais une forteresse», souligne Guillaume Favre-Rochex, professeur en collège à Saint-Pierre-du-Mont (Landes). Pour lui, le patriarcat et l'homophobie tentent aujourd'hui de reconquérir les esprits: «Je ressens à nouveau de la gêne lorsque je montre à mes élèves des scènes où deux garçons s'embrassent.» Elles abondent, ces histoires de livres qui dérangent (*lire page 5*). Après sa sortie en 2014, *Casseurs de solitudes*, d'Hélène Vignal, est écarté de la sélection du prix des lecteurs Le Mans-Sarthe par deux enseignantes car il aborde l'excision et un père amoureux d'un homme. Récemment, des scènes érotiques extraites d'un roman de Guillaume Nail, sorties de leur contexte, sont utilisées comme prétexte pour ne pas recevoir l'auteur. Une lecture théâtrale de *Je suis tout en orage* de Carole Trébor n'est pas programmée parce que Louise Michel, héroïne du roman, est trop révolutionnaire pour des mairies de droite. Les textes produits en ateliers d'écriture peuvent aussi être mis à l'index. Au nom de la laïcité, une jeune fille a été censurée pour un texte sur son plaisir de prier, écrit sous la houlette d'Hélène Vignal. Cette censure-là renforce. A quoi sert la littérature si elle ne vient rien troubler? Manu Causse le confirme: «Je me sens plus libre aujourd'hui. Rafermi. Déterminé.» Quant à Thierry Magnier, il se félicite que *Bien trop petit* l'ait replacé dans une «position de résistance». «Contre les réactionnaires, il convient de s'organiser pour se défendre», affirme Sandrine Mini, directrice des éditions Syros. «Je refuse de m'autocensurer. J'écris ce que j'ai à écrire, même si j'ai conscience que la prescription sera moindre», déclare Guillaume Nail. La conviction n'empêche pas le questionnaire. Guillaume Nail choisit d'écrire des relations sexuelles entre personnages de plus de 18 ans, tandis que Manu Causse se demande «à quel modèle on cède» quand on écrit des scènes érotiques pour ados. «Est-ce cela que les ados attendent de nos livres?» souligne Carole Trébor. Les

ados ont de plus en plus envie de «nomances», des histoires d'amitié ou d'amour platonique. «Mais écrit-on pour répondre à leurs attentes?» renchérit-elle. «Notre responsabilité vis-à-vis des jeunes, c'est de ne pas trahir qui nous sommes», affirme Hélène Vignal. La sincérité est au cœur du processus d'écriture. C'est cette honnêteté intellectuelle qui est attendue par les lectrices. Cela mène à s'interroger sur les intentions. Celle de Manu Causse, par exemple, que son editrice, Charline Vanderpoorte, a besoin de connaître pour «défendre son texte». Paradoxe, cette intention est soi-disant interrogée par la commission, quand elle parle de «complaisance» pour *Bien trop petit*... Un livre qui déconstruit justement les représentations véhiculées par la pornographie! Déconstruction, le mot est lâché. A la lecture d'un manuscrit, François Martin, éditeur chez Actes Sud junior, s'interroge toujours: «Est-ce que l'auteur ou l'autrice se place du point de vue de son plaisir ou de la déconstruction?» Ce recul, cette distance, c'est la principale différence entre les textes écrits par les jeunes eux-mêmes (par exemple les *dark romance* sur le réseau social Wattpad qui mettent en scène des relations toxiques) et ceux des adultes qui écrivent pour la jeunesse.

MOULINETTES

Déconstruire, c'est aussi débusquer les stéréotypes. «Ce n'est pas neutre d'éditer un texte», rappelle Sandrine Mini. La jeune génération dans l'édition ou les librairies arrive avec une grille de lecture attentive aux discriminations, demande d'apposer des avertissements sur les livres. C'est légitime. Pour autant, «leur sensibilité est-elle la mesure du monde?» interroge Manu Causse. Une fois les textes passés dans ces moulinettes, encore faut-il qu'ils parviennent aux lectrices. Là encore, les freins sont nombreux. Sandrine Mini cite l'exemple de *POV: Point of View*, de Patrick Bard, paru en 2018. Un roman sur la cyberpornographie, sujet essentiel. «Le commercial y croyait, les libraires aussi... Mais à part une matinale choc, les médias ont

Suite page 4



«On peut trouver un équilibre sans brider la créativité»

La cofondatrice des éditions La ville brûle Marianne Zuzula décrypte l'un des défis actuels de la littérature jeunesse: celui de trouver le juste milieu entre le respect de la sensibilité de chacun et la liberté d'expression.

Marianne Zuzula, de la maison d'édition La ville brûle, se réclame d'un véritable engagement politique. Elle s'exprime sur le travail éditorial des textes contemporains. Quelques mois après l'interdiction du livre *Bien trop petit* de Manu Causse, avez-vous le sentiment que notre époque est propice à la censure, surtout en jeunesse?

Eh bien... non, pas vraiment. En ce qui concerne la commission de contrôle des publications jeunesse, l'interdiction de la vente aux mineurs de ce livre est évidemment un acte de censure et la manifestation d'une sacrée hypocrisie – dans quel monde vivent ces gens, croient-ils vraiment que la sexualité ne concerne personne avant l'âge de 18 ans? –, doublé d'une vraie erreur de lecture, puisque le roman de Manu Causse, s'il contient des passages pornographiques, vise justement, dans la progression de son intrigue, à déconstruire l'aspect brutal de la pornographie pour emmener le lecteur vers d'autres représentations érotiques. Mais je ne crois pas qu'il y ait plus de livres censurés par la commission qu'avant. En revanche il y a peut-être plus de signalements (c'est la première étape qui conduit la commission à se pencher sur tel ou tel livre)... Cela nous est arrivé avec *Tu n'es pas obligée*, un essai d'Ovidie destiné aux ados. L'autrice annonce dans l'introduction que la dernière partie du livre, qui parle frontalement de pratiques sexuelles, est réservée aux lectrices qui se sentent prêtes à le lire – de même qu'il est précisé dans les titres de la collection l'Ardeur de Thierry Magnier qu'ils s'adressent à un lectorat de 15 ans et plus. Dans notre cas, la commission a validé l'essai, en dépit du caractère explicite des derniers chapitres... Il n'y a pas plus d'interdictions dans le cadre de la loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse. En revanche, le ressenti que nous avons toutes et tous est très fort, du fait de l'impact des réseaux sociaux, et d'autant plus que le milieu du livre sait que des milliers d'exemplaires de bouquins de *dark romance* qui banalisent et «glamourisent» le viol et les phénomènes d'emprise sont vendus à de très jeunes lectrices sans que leurs éditeurs ne soient inquiétés. Une autre forme de censure semble aujourd'hui s'exercer sur le secteur jeunesse, qui touche à ce qu'on appelle la *cancel culture*. Existe-t-elle, selon vous?

Contrairement à ce qu'on vient d'évoquer, je ne pense pas qu'on puisse parler ici de

censure. Les mentalités évoluent, et le livre doit être à la fois un reflet et un moteur de cette évolution des idées et des représentations. Dans le cas d'œuvres anciennes, on peut les publier sans retoucher le texte, mais en les recontextualisant, comme a choisi de le faire Gallimard avec les livres de Roald Dahl en expliquant pourquoi on ne nomme plus les choses aujourd'hui comme dans les années 50, par exemple. En tant qu'auteur, j'ai tout de même eu des retours d'éditeurs que je qualifierais de «moralistes». On sent aujourd'hui une gêne chez les éditeurs, qui hésitent à se mettre au diapason de ces lecteurs, tout en redoutant leurs foudres... Comprenez-vous leur ressenti?

On se situe dans cette frontière floue qui existe entre la volonté légitime des auteurs de représenter une réalité à leur façon, et la crainte – peut-être tout aussi légitime – d'un effet performatif de certaines représentations... Quand j'ai réédité des livres d'Agnès Rosenstiehl, je lui ai proposé quelques modifications qui parfois lui ont paru «politiquement correctes», et nos discussions ont été animées. Mais elle les a acceptées car elle a compris que la France dans laquelle elle allait être lue n'était plus

INTERVIEW

celle dans laquelle elle avait créé ses livres cinquante ans plus tôt. Je cite cet exemple parce que, pour moi, c'est ainsi qu'on trouve le point d'équilibre: en pensant aux lectrices et lecteurs et à la réception du texte. Après tout, les autrices et auteurs écrivent pour être lus, non? Le risque n'est-il pas de produire des textes lisses, ou qui «forcent le trait», et donc de sacrifier la littérature sur l'autel de la volonté de ne heurter personne? Et d'ailleurs la littérature – en jeunesse notamment – ne doit-elle pas aussi heurter?

Je ne pense pas que la littérature soit faite pour heurter, et je pense sincèrement qu'on peut publier des livres forts sans blesser personne. Que l'on peut trouver un équilibre sans brider la créativité des autrices et des auteurs – ça ne me paraît pas être un problème si compliqué. En tant qu'editrice, je considère même que c'est là ma seule responsabilité: si faire un bon livre est mon objectif, ma responsabilité est que tout ce qui concerne la représentation des minorités soit irréprochable... et les deux ne sont pas incompatibles! De ce point de vue, je ne suis pas opposée à l'idée de faire appel à des *sensitivity readers* [des «démineurs éditoriaux» qui traquent les contenus qui peuvent être perçus comme offensants, ndr] quand cela peut aider à être plus juste dans un ressenti qui concerne des expériences de vie extrêmement éloignées de nous. Et à mon sens, cela ne relève ni de la censure ni d'une police de la pensée: c'est une volonté de faire mieux. Avec le temps, on trouvera des façons moins conflictuelles de trouver ces équilibres-là.

Recueilli par
THIBAUT BÉRARD